



AFRICA CENTER
FOR STRATEGIC STUDIES

**Renforcer la coordination
sécurité-justice pour lutter
contre la criminalité
transnationale organisée**

PROGRAMME DETAILLE

février-mars 2021



AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES

RENFORCER LA COORDINATION SÉCURITÉ- JUSTICE POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE

9-10 février 2021
16-17 février 2021
23-24 février 2021
2-3 mars 2021

PROGRAMME DETAILLE

Sommaire

À propos du Centre d'études stratégiques de l'Afrique	4
Introduction.....	5
Carte de l'Afrique.....	9
Contenu prérequis : Coordonner les réponses de la sécurité et de la justice à la criminalité transnationale organisée (CTO) : Une introduction	10
Semaine 1 : Mettre à profit la coordination régionale et transfrontalière pour lutter contre la CTO	13
Semaine 2 : Susciter la coordination interagence au niveau national pour lutter contre la CTO	16
Semaine 3 : Faciliter la coordination sécurité-justice dans les zones urbaines et rurales.....	19
Semaine 4 : Faire en sorte que la coordination inclue les citoyens et les communautés dans la coordination	22

À PROPOS DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Depuis sa création en 1999, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique a servi de cadre pour des recherches, des formations académiques et des échanges d'idées dans l'objectif d'améliorer la sécurité des citoyens en renforçant l'efficacité et la responsabilité des institutions africaines, venant appuyer la politique États-Unis - Afrique.

VISION

La sécurité pour tous les Africains, défendue par des institutions efficaces et responsables envers leurs citoyens.

Concrétiser la vision d'une Afrique libérée de la violence armée organisée, avec la garantie d'institutions africaines engagées envers la protection des citoyens africains – c'est la motivation principale du Centre d'études stratégiques de l'Afrique. Cet objectif souligne l'engagement du Centre à contribuer à atteindre des objectifs concrets, en travaillant avec nos partenaires africains – militaires et civils, émanant des gouvernements et de la société civile, aussi bien au niveau national que régional. Ils ont tous des rôles notables à jouer pour réduire les facteurs de conflit complexes qui sont aujourd'hui présents sur le continent. La responsabilité envers les citoyens est un élément important de notre vision, puisqu'elle renforce l'idée que pour être efficaces, les institutions de sécurité ne doivent pas seulement être « fortes », mais également répondre aux droits des citoyens et de les protéger.

MISSION

Faire progresser la sécurité en Afrique en améliorant la compréhension, offrir une plate-forme de confiance permettant le dialogue, construire des partenariats durables et élaborer des solutions stratégiques.

La mission du Centre d'études stratégiques de l'Afrique est organisée autour de la création et la dissémination du savoir par nos recherches, nos formations académiques, notre communication stratégique et nos chapitres communautaires. Puisant dans les expériences pratiques et les leçons apprises des efforts de sécurité sur le continent, nous voulons parvenir à une connaissance et une analyse pertinente, qui constitueront une référence pour les professionnels et les législateurs confrontés à des défis de sécurité urgents. Nous sommes conscients que pour affronter des défis sérieux, des échanges sincères et réfléchis sont nécessaires – le Centre offre donc des plates-formes présentes et virtuelles, où les partenaires peuvent échanger leurs approches des priorités et des bonnes pratiques. Ces échanges encouragent des relations qui, à leur tour, sont pérennisées par les chapitres communautaires, les communautés d'intérêt, les programmes de suivi du Centre, ainsi que par le dialogue continu entre les participants et les membres de l'équipe. Ce dialogue – imprégné d'expériences de terrain et d'analyses nouvelles – est une occasion d'apprendre toujours renouvelée, et catalyse les actions concrètes.

MANDAT

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique est une institution qui dépend du Département de la Défense des États-Unis, fondée et financée par le Congrès pour l'étude des questions de sécurité relatives à l'Afrique, et servant de cadre pour la recherche bilatérale et multilatérale, la communication, l'échange d'idées et la formation associant des participants civils et militaires. (10 U.S.C 342)

Vue d'ensemble

Le démantèlement des réseaux de criminalité transnationale organisée (CTO) exige souvent des actions conjointes de l'armée, des forces de l'ordre et de la justice, de concert avec les communautés, les stratèges de la sécurité ainsi que les organismes régionaux concernés. Dans certains pays d'Afrique, ces acteurs agissent déjà en coordination pour certaines opérations de lutte contre la CTO. Il y a par conséquent une occasion pour les responsables africains de la sécurité et de la justice d'intensifier leur étude comparative des divers efforts de coordination qui sont en cours, ainsi que des forces et des faiblesses des initiatives de coordination visant à lutter contre la CTO dans différents contextes : au niveau transfrontalier, au niveau national entre organisations, dans les zones urbaines et rurales, et au niveau du citoyen et de la communauté.

La formation académique virtuelle du Centre d'études stratégiques de l'Afrique encouragera les professionnels à prendre en compte la valeur stratégique de la coordination de la sécurité et de la justice dans ces quatre perspectives multidimensionnelles, ainsi que d'un point de vue sensible au genre, à la jeunesse et aux groupes politiquement marginalisés qui sont touchés par la CTO. En examinant l'interdépendance du fonctionnement de la sécurité et de la justice dans le cadre de la lutte contre la CTO, les participants pourront mieux fédérer leurs efforts pour habilement démanteler les réseaux de la CTO en se fondant sur l'État de droit, et avec des démarches d'économie politique qui répondent aux facteurs de sécurité, de développement et de gouvernance qui sont propices à la CTO. Par l'enseignement mutuel et le partage d'expérience, les participants à ce séminaire du Centre d'études stratégiques de l'Afrique auront la possibilité d'envisager différentes façons de définir une stratégie et d'implémenter diverses formes de coordination dans leur travail de lutte contre la CTO.

Objectifs de la formation

Ce programme d'études virtuel de quatre semaines est conçu pour faciliter l'implication des participants dans l'enseignement mutuel transversal et interdisciplinaire, sur le thème des implications stratégiques de la coordination entre la défense, les forces de l'ordre et la justice dans le cadre du secteur de la sécurité, pour lutter contre la CTO, y compris mais non limitativement la traite des êtres humains, le trafic des drogues, le trafic des armes, la contrebande de personnes et les crimes liés aux ressources naturelles. Les participants envisageront ces thèmes en fonction de leur propre région (Afrique occidentale ou australe) ainsi que sous une perspective régionale comparative, pour réfléchir aux leçons qui peuvent être apprises sur place, dans les pays environnants, ou dans d'autres régions de l'Afrique. Dans ce but, il y a trois objectifs à la formation :

1. Comprendre les diverses initiatives en cours dans différentes régions d'Afrique, destinées à renforcer la coordination des secteurs de la sécurité et de la justice pour contrer les diverses formes de CTO (y compris mais non limitativement la traite des êtres humains, le trafic des drogues, le trafic des armes, la contrebande de personnes et les crimes liés aux ressources naturelles).
2. Évaluer à quel point les efforts actuels de coordination s'accordent avec les stratégies et démarches de lutte contre la CTO au niveau régional, national et local, aussi bien en théorie qu'en pratique.

3. Comparer les expériences de coordination entre les militaires, les forces de l'ordre et la justice pour la lutte infra et transfrontalière contre la CTO, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Démarche académique

En reconnaissant la diversité des défis et des occasions dans le domaine de la lutte contre la criminalité transnationale organisée, cet atelier visera à recueillir des enseignements importants et des pratiques saines, par l'intermédiaire de :

- a) Contenus prérequis, dans ce programme et en vidéo, permettant d'introduire les questions de contexte sur les tendances de la CTO en termes d'acteurs et de marchés criminels en Afrique occidentale et australe, l'économie politique de la CTO et la résistance des États africains contre celui-ci, ainsi que la place de la coordination sécurité-justice dans cette optique de stratégie.
- b) Séances plénières virtuelles, qui renforcent l'enseignement mutuel et la résolution collective des problèmes, sur quatre aspects différents de la coordination visant à lutter contre la CTO : coordination transfrontalière, coordination interagence au niveau national, coordination sous-nationale dans les zones urbaines et rurales, coordination au niveau local incluant les résidents, les citoyens et les communautés. Ces défis s'appliquent aux différents types de CTO, y compris le trafic des êtres humains, la contrebande de personnes, le vol de ressources naturelles, le braconnage, le trafic des drogues et des armes, etc.
- c) Spécifiquement régionaux, des petits groupes de discussion renforceront les objectifs d'apprentissage, aidant les participants à échanger des enseignements appris sur la coordination, et à développer davantage de nouvelles idées sur l'amélioration de la coordination qu'il serait possible de mettre en place avec leurs homologues de la sécurité et de la justice dans les pays voisins, ou chez les autres membres de la même Communauté économique régionale (CER).

L'atelier se tiendra en anglais, en français et en portugais. La formation sera réalisée en vertu d'une politique stricte de non-attribution pendant les séances de discussion de groupe hebdomadaires, ainsi que pendant la portion questions-réponses des séances plénières hebdomadaires. Les séances plénières seront enregistrées et mises en ligne sur le site Internet et sur la chaîne YouTube du Centre d'études stratégiques de l'Afrique après la clôture de la formation, mais les groupes de discussion ne seront pas enregistrés.

Contenu prérequis

Ce programme offre une vue d'ensemble des objectifs académiques et des principales questions politiques qui ont trait à la lutte contre la criminalité transnationale organisée dans divers contextes locaux, nationaux et régionaux en Afrique. Le contenu prérequis prépare les participants au séminaire pour les quatre semaines de séances plénières virtuelles et de groupes de discussion, et doit être lu préalablement. Ce contenu offre un contexte utile sur la manière de définir la CTO, quels sont les mécanismes de coordination qui existent pour la contrer, quels sont les principaux types d'acteurs criminels, quels

marchés criminels sont impliqués, et sur la manière dont les états africains peuvent essayer d'affermir leur résistance, y compris par la coordination.¹

Pour chacune des séances hebdomadaires listées dans le programme, nous donnons des objectifs d'apprentissage, et une introduction écrite au thème qui sera traité par les intervenants dans la séance plénière de la semaine. Nous faisons également une liste des questions auxquelles les participants devraient être préparés à répondre au cours de la réunion de discussion de groupe hebdomadaire, qui se tiendra le jour suivant la séance plénière. Et enfin, nous incluons une sélection de lectures conseillées qui pourront vous être utiles lorsque vous appliquerez ce que vous avez appris au cours du séminaire. Les séances hebdomadaires sont organisées autour de quatre éléments de coordination qui sont stratégiquement importants – et potentiellement synergiques – pour la lutte contre la CTO. La semaine 1 est consacrée à la coordination régionale et transfrontalière ; la semaine 2 à la coordination interagence au niveau national ; la semaine 3 compare et contraste les démarches de coordination dans les zones urbaines et rurales ; et la semaine 4 traite de la coordination inclusive des citoyens et des communautés, ainsi que la raison pour laquelle celle-ci est essentielle pour un niveau de coordination plus élevé.

L'objectif premier des lectures suggérées dans le programme pour chaque semaine est d'aider à cerner les enjeux et les défis de la coordination sécurité-justice dans le contexte des connaissances disponibles, des preuves empiriques et de la documentation sur les politiques. Il est utile de consulter les lectures recommandées dans le programme avant le séminaire. Nous espérons également que vous utiliserez ces documents comme ressources même après la fin de la formation. Nous vous encourageons à apporter vos questions et vos suggestions concernant ces ressources et à nous en faire part. La qualité de nos formations a bénéficié de l'enthousiasme des participants des précédentes sessions, qui peuvent offrir des critiques constructives et des suggestions. Nous sommes tout à fait disposés à discuter de sujets spécifiques avec vous.

De plus, une grande partie de l'expertise et des connaissances sur ces sujets vient de vous – les participants au séminaire qui travaillent sur ces questions. Nous vous encourageons à partager vos expériences au cours des séances, de manière à optimiser l'apprentissage collectif et la résolution des problèmes. Les documents externes et le contenu académique de ce programme ne reflètent pas la vision ou la position officielle du Département de la Défense ou du gouvernement des États-Unis. Ce programme est un document éducatif destiné à présenter diverses perspectives aux participants, afin de les aider à profiter au maximum du programme.

Préparation du séminaire

Avant la première semaine du séminaire, nous vous demandons une préparation :

1. Regardez l'enregistrement du coordinateur, le Dr Kelly, qui introduit les tendances du CTO en Afrique et la signification de la coordination.
2. Parcourez ce programme et lisez les sections sur le contenu prérequis et la semaine 1. Lisez une partie ou toutes les lectures recommandées.

3. Prenez du temps pour y réfléchir, et répondez aux questions de la discussion de la semaine 1, en choisissant quelles expériences de votre travail vous allez partager dans les groupes de discussion.
4. Soyez préparé(e) à participer activement aux groupes de discussion, et à apprendre des participants des autres pays.

Avant chaque semaine successive du séminaire, nous vous demandons une préparation :

1. Lisez la section pertinente du programme pour en savoir plus sur le contexte.
2. Lisez une partie ou toutes les lectures recommandées.
3. Passez du temps à réfléchir aux questions de la discussion et à y répondre.
4. Prenez du temps pour y réfléchir, et répondez aux questions de la discussion de la semaine, en choisissant quelles expériences de votre travail vous allez partager dans les groupes de discussion.
5. Soyez préparé(e) à participer activement aux groupes de discussion, et à apprendre des participants des autres pays.

Contenu prérequis : Introduction à la coordination des réponses de la sécurité et de la justice pour lutter contre la criminalité transnationale organisée

Format : Les participants doivent regarder les webdiffusions pré-enregistrées avant la semaine 1 de la formation

Objectifs :

- Consulter les définitions de la Convention de Palerme sur les groupes criminels organisés et les crimes transnationaux
- Brosset un portrait des acteurs, des marchés et de la résistance à la CTO en Afrique occidentale et australe, sur la base des approches de l'économie politique et du document *Organized Crime Index Africa 2019*
- Comprendre pourquoi et comment la coordination sécurité-justice est un élément important de la résistance à la CTO des états africains, ainsi que la nécessité de liaison avec une stratégie plus vaste d'utilisation du complexe sécurité-développement-gouvernance pour traiter les racines de la CTO
- Examiner les quatre aspects stratégiques de la coordination sécurité-justice qui seront couverts par le séminaire : coordination transfrontalière, coordination interagence, approches de la coordination urbaine et rurale, approches inclusives de la coordination des citoyens et de la communauté

Contexte

Une saine analyse des implications stratégiques de la coordination entre les différents acteurs de la défense, des forces de l'ordre, de la sécurité nationale et de la justice pour contrer la criminalité transnationale organisée (CTO) exige une solide compréhension de ce qu'est la CTO. La vidéo prérequis, « Coordonner les réponses de la sécurité et de la justice à la criminalité transnationale organisée (CTO) : Une introduction » offre cette vision d'ensemble tout en expliquant ce qu'est la coordination, et pourquoi c'est un élément important sur lequel les états africains peuvent tenter de bâtir une résistance à la CTO, aussi bien au niveau domestique qu'au niveau régional.

Définir la CTO

En substance, il n'y a pas de définition du crime organisé qui fasse l'unanimité, mais la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (Convention de Palerme) – qui a été ratifiée par une majorité de pays africains – définit les « groupes criminels organisés » comme constitués de trois personnes ou plus, actifs pendant une certaine période, qui agissent ensemble avec l'objectif de commettre au moins un crime punissable de quatre ans de prison. Pour être qualifiés de groupes criminels organisés, les membres doivent agir ensemble pour commettre ces crimes de manière à obtenir un bénéfice financier ou matériel, que ce soit directement ou indirectement.² D'autres analystes ont également défini le crime organisé comme étant « un certain nombre d'activités illégales, souvent exercées dans le cadre d'une économie illicite conduite par des groupes organisés ou des réseaux de personnes sur une certaine durée, et pour le profit », souvent mises en œuvre par l'utilisation de la violence et/ou de la corruption.³ La criminalité organisée est transnationale lorsque ces activités dépassent les frontières politiques officielles d'une façon ou d'une autre, et sont par conséquent « planifiées, préparées, commises ou ayant des effets substantiels dans des états multiples », comme l'indique la Convention de Palerme.

Démarche de compréhension de la CTO

Une **démarche d'économie politique** est utile pour comprendre la CTO, permettant de développer des réponses de coordination sécurité-justice qui s'adressent à la racine des problèmes de sécurité, de développement et de gouvernance qui permettent l'existence même de la CTO. L'économie

politique est l'« étude des décisions rationnelles dans le cadre des institutions politiques et économiques », qui donne forme aux incitations qui suscitent les comportements des divers acteurs d'une façon ou d'une autre.⁴ Par conséquent, les démarches basées sur l'économie politique priorisent l'identification de facteurs politiques et économiques, qui configurent les incitations poussant les divers acteurs stratégiques à prendre des décisions qui peuvent, cumulativement, encourager ou décourager la CTO. *Organized Crime Index Africa 2019*, publié par le Consortium ENACT (INTERPOL, l'Institut d'Études et de Sécurité Afrique et l'organisation Global Initiative against TOC) offre l'exemple d'un tel cadre pour la compréhension et la riposte à la CTO. D'après *l'Index*, le crime organisé en Afrique est commis par **quatre principaux acteurs criminels** : des acteurs intégrés aux structures de l'État, des réseaux criminels, des acteurs étrangers et des acteurs de type Mafia. Selon l'Index, un des schémas les plus importants qui soit lié à la CTO dans l'ensemble des pays d'Afrique est la collusion et l'interdépendance entre des acteurs intégrés aux structures de l'État et des réseaux criminels qui commettent des actes de CTO. La complicité d'acteurs situés à un haut niveau de l'État dans le cadre du crime organisé ouvrant la voie à la corruption est documentée en particulier dans le *Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique* de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.⁵ Lorsque de tels acteurs facilitent la CTO, cela détourne des revenus fiscaux de l'État, prive les citoyens de leurs ressources publiques légitimes, et étouffe la croissance et le développement. *L'Index* suit également dix **marchés criminels** différents : la contrebande de personnes, le trafic des êtres humains, le trafic d'armes, les crimes contre la flore, les crimes contre la faune, les crimes contre les ressources non renouvelables, et les divers trafics de drogue (héroïne, cocaïne, cannabis, synthétiques). Enfin, *l'Index* suggère douze facteurs susceptibles d'affecter la **résilience des États** africains envers la CTO : la volonté et la gouvernance politiques, la transparence et la responsabilité du gouvernement, la coopération internationale, les politiques et les lois nationales, les capacités judiciaires, les forces de l'ordre, la lutte contre le blanchiment d'argent, la capacité de régulation économique, le soutien aux victimes et aux témoins, la prévention, l'implication d'acteurs extérieurs à l'état dans la réponse au CO et l'intégrité territoriale.⁶

Rôle de la coordination dans la lutte contre la CTO

La **coordination** transversale de secteurs de la sécurité et de la justice pour contrer la CTO est un processus qui a le potentiel d'influencer plusieurs des facteurs de résilience indiqués ci-dessus. La coordination est un processus qui tente de faire fonctionner ensemble avec plus d'efficacité différentes parties d'un système et diverses organisations.⁷ La coordination peut être précurseur d'une coopération efficace permettant d'atteindre les objectifs nationaux de sécurité, et lorsque cela est bien fait, elle peut contribuer à réduire la compétition et à améliorer la complémentarité entre les entités concernées. Cela peut à son tour contribuer à résoudre des problèmes à long terme qu'aucune institution ou agence ne pourrait résoudre efficacement seule.⁸ Les réseaux de CTO réunissent les organisations criminelles, les agents gouvernementaux corrompus et les complices locaux, qui s'adaptent rapidement pour échapper aux efforts des États africains pour les identifier et les punir.⁹ Pour bâtir une résilience des États africains contre la CTO, la sécurité d'état et les acteurs de la justice vont devoir anticiper ces possibilités d'adaptation, et mettre en place des mécanismes et des pratiques leur permettant de répondre rapidement aux évolutions et au comportement des réseaux de CTO. C'est là que la coordination peut montrer son efficacité. Plusieurs aspects différents sont utiles : coordination transfrontalière entre les acteurs de la sécurité et de la justice de pays différents, coordination interagence et inter-ministérielle au niveau national, et efforts de coordination qui reposent sur les perspectives des citoyens locaux et des communautés, expériences et approches de la CTO dans les zones urbaines et rurales. Ce séminaire traitera de chacun de ces aspects de la coordination.

Questions de discussion :

- Selon votre perception actuelle de la façon dont les réponses contre la CTO de la justice, de l'armée et des forces de l'ordre sont liées, qu'espérez-vous apprendre au cours de ce séminaire ?

Lectures conseillées :

1. « Executive Summary » *Organised Crime Index Africa 2019*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2019/09/enact_report.pdf
 - Pour trouver le rapport qui concerne votre pays, consultez : Data Analysis Portal for Organised Crime Index Africa 2019, <https://ocindex.net/>
2. UN Convention Against Transnational Organized Crime and the Protocols Thereto, <https://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-e.pdf>

Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant,
<https://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-f.pdf>
3. Mark Shaw, « Africa's Changing Place in the Global Criminal Economy » ENACT Continental Report 1, septembre 2017, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2017-09-26-enact-continental-report1.pdf>

« L'évolution de la place de l'Afrique dans l'économie criminelle mondiale, » ENACT Continental Report 1, septembre 2017,
<https://enactafrica.org/research/continental-reports/levolution-de-la-place-de-lafrique-dans-leconomie-criminelle-mondiale>
4. B. Guy Peters, « The Challenge of Policy Coordination » *Policy Design and Practice* 1:1, 2018, -1-11, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/25741292.2018.1437946>

Lectures supplémentaires :

« Criminal Economies and Illicit Financial Flows in West Africa » dans *Illicit Financial Flows : The Economy of Illicit Trade in West Africa*, OECD Publishing, 2018, pp. 57 à 106, <https://www.oecd.org/corruption/illicit-financial-flows-9789264268418-en.htm>

« Les économies criminelles et les flux financiers illicites en Afrique de l'Ouest » dans *Flux financiers illicites : L'économie de commerce illicite en Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, 2018, pp. 57 à 106, <https://www.oecd.org/corruption/illicit-financial-flows-9789264268418-en.htm>

« Policy Toolkit on The Hague Good Practices on the Nexus between Transnational Organized Crime and Terrorism » UN Interregional Crime and Justice Research Institute & GCTF, <https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210044486/read>

« Outils de mise en place de politiques : Les bonnes pratiques de La Haye sur les liens entre la criminalité organisée et le terrorisme » UNICRI et GCTF, 2019, https://www.unicri.it/sites/default/files/2020-01/policy_toolkit_fr.pdf

Semaine 1 : Mettre à profit la coordination régionale et transfrontalière pour lutter contre la CTO

Format : Séance plénière : mardi 9 février, 12:00 à 13:30 GMT

Groupe de discussion : mercredi 10 février, 12:00 à 13:30 GMT

Objectifs :

- Comprendre pourquoi la coordination régionale et transfrontalière est importante pour lutter contre la CTO, et de quelle manière cela affecte la résilience de l'état envers les acteurs de la CTO et les marchés en Afrique occidentale et australe
- Évaluer les forces et les faiblesses actuelles d'une telle coordination, qu'elle soit entre pays voisins ou au niveau de la Communauté économique régionale (CER), par un travail avec des exemples de coordination transfrontalière
- Identifier les éléments principaux de la stratégie, de la politique et de la technique de coordination transfrontalière qui ont une influence sur la résilience des États africains envers des types multiples de CTO

Contexte :

Les personnes qui commettent des CTO travaillent ensemble pour exploiter les différences transfrontalières dans les domaines économique et politique, ce qui alimente les marchés illicites qui sont derrière les trafics, le braconnage et la contrebande. Ils ont une approche pragmatique pour réaliser des profits, dans laquelle les réseaux criminels s'adaptent aux conditions locales et transitent entre différents marchés ou différents lieux géographiques pour faciliter les transactions liées à la CTO. Ces transactions impliquent fréquemment des réseaux criminels qui franchissent les frontières politiques et qui concernent plusieurs gouvernements nationaux. Pour cette raison, la coordination transfrontalière entre les armées, les forces de l'ordre et les systèmes judiciaires de différents pays est souhaitable. Qu'elle soit transfrontalière, domestique ou les deux, la coordination est le processus qui tente de faire travailler ensemble plus efficacement différentes parties d'un système et différentes organisations.¹⁰ Dans la mesure où la CTO est une menace qui ignore les frontières politiques et les secteurs de compétence juridique, la coordination transfrontalière est non seulement souhaitable mais également nécessaire pour que les pays africains atteignent leurs objectifs nationaux de sécurité. Quand elle est bien faite, la coordination peut aider les états africains à mobiliser et utiliser collectivement leurs ressources d'une façon qui réduit la compétition et améliore la complémentarité des institutions de sécurité et de justice de différents pays. Quand elle est bien faite, la coordination peut également aider ces pays à devenir plus réactifs et agiles dans leurs réactions envers les acteurs criminels, qui profitent du fait que les états sont lents ou peu préparés à réagir de concert avec leurs voisins et leurs autres alliés.

La coordination transfrontalière prend de nombreuses formes. **Les communautés économiques régionales (CER)** telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA) sont les fers de lance de certains types de coordination ; dans certains cas, il existe des politiques et des plans régionaux de lutte contre la CTO dans son ensemble ou contre certains de ses aspects particuliers. Les CER peuvent également être un moyen pour chacun des états membres de travailler à l'implémentation de plans d'action régionaux, ou d'autres mesures de lutte contre la CTO qui encouragent le respect des diverses conventions légales qui ont été signées et ratifiées au niveau national. **La coordination bilatérale** entre des états qui partagent des frontières est également fondamentale, puisqu'un grand nombre des acteurs étrangers qui commettent des actions de CTO dans les pays d'Afrique sont des citoyens des états contigus. Les réponses des forces de l'ordre et de la justice exigent donc

fréquemment une coordination entre la police, les gendarmes et les procureurs des pays voisins. **Les coordinations internationale et continentale** constituent d'autres éléments notables.

La coordination transfrontalière est un parmi plusieurs composants potentiels permettant de construire la **résilience** contre la CTO des États africains, une initiative qui demande aussi d'améliorer la capacité des dirigeants, des institutions, des systèmes et des citoyens à résister à la CTO de façon adaptable, réduisant les dommages et les vulnérabilités futures.¹¹ Afin de limiter les obstacles à la coordination transfrontalière, les gouvernements africains doivent encore plus s'engager à harmoniser leurs lois et procédures nationales permettant d'arrêter, d'enquêter sur et de poursuivre les coupables de CTO. L'aboutissement des efforts de lutte contre le CTO est souvent modelé par la structure de la coordination (assistance légale mutuelle bilatérale ou régionale, ou accords de coopération policière, par exemple), ainsi que par la coordination structurée ou *ad hoc* entre les autorités locales. La coordination peut impliquer le renfort de l'assistance légale mutuelle ou l'échange de renseignements entre les pays afin de faciliter les enquêtes et les sanctions, la conduite de patrouilles conjointes ou des missions d'affaires civiles dans les régions frontalières affectées par la CTO, ou l'amélioration des communications entre les douanes des différents pays pour détecter les opérations de transfert illégales. Des initiatives dans ces domaines sont déjà enclenchées en Afrique occidentale et australe, et comprennent aussi des États africains qui se coordonnent avec des organisations internationales (INTERPOL, ONUDC) et des donneurs bilatéraux.

L'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest (WACI), le Réseau d'autorités centrales et de procureurs d'Afrique de l'Ouest contre le crime organisé (WACAP), la Plate-forme de coopération judiciaire pénale des pays du Sahel (PCJS), le Réseau de coopération judiciaire de la région des Grands Lacs, la Plate-forme régionale « Justice » de la Commission de l'océan Indien, le Forum des Conseillers en sécurité nationale d'Afrique de l'Ouest, l'Organisation régionale de coopération des chefs de police de l'Afrique australe (SARPCCO) et le Comité des Chefs de police de l'Afrique de l'Ouest (CCPAO) n'en sont que quelques exemples. On trouve d'autres exemples notables dans le domaine maritime. Le Code de conduite de Lomé, conclu entre 25 états d'Afrique du centre et de l'ouest, a établi des modes de coordination transfrontalière visant à réduire le piratage, le vol des ressources naturelles et la pêche INN.¹² De même, dans l'océan Indien, un Centre Régional de Coordination des Opérations aux Seychelles et un Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) à Madagascar facilitent le partage d'informations transfrontalières.¹³ AFRIPOL, l'institution de coopération policière de l'Union Africaine, cherche également à améliorer le partage d'informations pour combattre la CTO.¹⁴

Questions de discussion :

- Est-ce que votre pays travaille avec des pays voisins ou d'autres pays de la CEDEAO ou de la CDAA pour contrer la CTO, et si c'est le cas, de quelles façons ?
- Quels sont les défis auxquels votre pays fait actuellement face dans le cadre de la coordination transfrontalière de la lutte contre la CTO ? Avez-vous des exemples à partager ?
- Quels types de rôles de coordination dans les secteurs de la sécurité et de la justice avez-vous rempli (ou quels rôles vos pairs ont-ils rempli) dans le but de lutter contre la CTO ? Quelles sont les zones de coordination qui ont besoin d'être renforcées ?

Lectures conseillées :

1. « Coordination et coopération régionales » dans *La prévention et la lutte contre la traite des personnes : Leçons tirées de la région de la SADC*, Communauté de Développement de

l'Afrique australe, 2017, pp. 25 à 28,
https://www.sadc.int/files/2915/0953/7913/FR_TDP_Lecons.pdf

« Coordenação e Cooperação Regional » dentro *Prevenção e Combate ao Tráfico de Pessoas: Lições da Região da SADC*, Secretariado da Comunidade de Desenvolvimento da África Austral (SADC), 2017, pp. 27 à 31,
https://www.sadc.int/files/6815/0953/7922/PT_TP_Licoes.pdf

2. West African Network of Central Authorities and Prosecutors against Organized Crime, « Cooperating Across Border to Tackle Transnational Organized Crime Effectively » UNODC & WACAP, janvier 2020, https://www.unodc.org/res/organized-crime/gptoc_news-and-events_ninth-wacap-plenary-meeting_html/BROCHURE_COMPILATION_OF_SUCCESS_STORIES_-_English.pdf
Réseau des Autorités Centrales et Procureurs de l'Afrique de l'Ouest contre le crime organisé, « La coopération transfrontalière pour lutter efficacement contre la criminalité transnationale organisée, » ONUDC et WACAP, janvier 2020,
https://www.unodc.org/res/organized-crime/gptoc_news-and-events_ninth-wacap-plenary-meeting_html/BROCHURE_COMPILATION_OF_SUCCESS_STORIES_-_French.pdf
3. Thierry Vircoulon & Violette Tournier, « Sécurité dans le golfe de Guinée : un combat régional » *Politique Étrangère* 3, 2015, <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-161.htm>
4. « Innovating Security Solutions in the Seychelles » Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 25 mai 2018, <https://africacenter.org/spotlight/innovating-security-solutions-on-the-seas-in-the-seychelles/>

Lectures supplémentaires :

« SADC strengthens strategy to silence the guns » ISS-Africa, 25 novembre 2020,
<https://issafrica.org/impact/sadc-strengthens-strategy-to-silence-the-guns>

« Maritime Security in the Western Indian Ocean : A Conversation with Assis Malaquias » Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 7 juillet 2017, <https://africacenter.org/spotlight/maritime-security-western-indian-ocean-a-discussion-with-assis-malaquias/>

« La sécurité maritime dans la partie occidentale de l'Océan Indien : une discussion avec Assis Malaquias » Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, 5 juillet 2017,
<https://africacenter.org/fr/spotlight/la-securite-maritime-dans-la-partie-occidentale-de-oceanindien-une-discussion-avec-assis-malaquias/>

« Les efforts d'interdiction s'adaptent au fur et à mesure que le trafic des stupéfiants se modernise » Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 7 novembre 2017,
<https://africacenter.org/fr/spotlight/les-efforts-dinterdiction-sadaptent-au-fur-et-mesure-que-le-traffic-des-stupefiants-se-modernise/>

Semaine 2 : Susciter la coordination interagence au niveau national pour lutter contre la CTO

Format : Séance plénière : mardi 16 février, 12:00 à 13:30 GMT

Groupe de discussion : mercredi 17 février, 12:00 à 13:30 GMT

Objectifs :

- Comprendre pourquoi la coordination interagence au niveau national – interne et externe au secteur de la sécurité – est importante dans le cadre de la lutte contre la CTO
- Comparer et mettre en contraste les perspectives des acteurs de la défense/sécurité, du renseignement et de la justice sur les avantages et les limites de la coordination pour lutter contre la CTO
- Identifier les éléments principaux de la stratégie, de la politique et de la technique de coordination interagence qui ont une influence sur la résilience des États africains envers des types multiples de CTO

Contexte

Le développement de relations de travail plus fortes entre les différents types d'acteurs du secteur de la sécurité, ainsi qu'entre les acteurs de la sécurité d'état et de la justice, est un autre élément fondamental de la coordination qui peut contribuer à lutter contre la CTO. Une partie des mécanismes de coordination pertinents au niveau national dans la lutte contre la CTO peut se situer au niveau **interagence** (en rationalisant le travail des agences du même ministère ou service), alors que d'autres pourraient se situer à l'échelle **interministérielle** (en rationalisant le travail de différents services ou ministères).

Parmi les exemples de mesures que certains pays ont pris pour améliorer la coordination nationale, on peut citer l'adoption de dispositions visant à permettre à la police judiciaire de se déployer conjointement avec l'armée dans le cadre de la lutte contre la CTO ; la constitution d'unités spéciales visant à lutter contre la CTO qui associent des officiers de l'armée, la police, la gendarmerie lors de déploiements stratégiques aux frontières ; ainsi que la liaison d'unités judiciaires spéciales ou des points focaux interagence à leurs homologues dans le secteur de la sécurité. La réussite des structures de coordination dépend de l'initiative de l'État à les faire fonctionner, ainsi que de l'engagement des individus à y participer en utilisant des méthodes à la fois substantielles et solides sur le plan technique.¹⁵ Dans l'ensemble, lorsqu'elle est bien réalisée, la coordination entre sécurité et justice se fondera sur des définitions claires des rôles et des responsabilités qui faciliteront la résolution de problèmes à long terme.¹⁶ Les aspects positifs et négatifs de la coordination seront évalués et pris en considération : les dirigeants qui lancent une telle coordination auront conscience qu'un excès de coordination ou une coordination mal faite peuvent également réduire les bénéfices que la spécialisation et certains types de recouvrement des rôles et responsabilités peuvent apporter pour lutter contre les activités de CTO.¹⁷ Trouver le bon équilibre dans le contexte local est essentiel à la maîtrise de la formulation de réponses politiques, cette formulation étant à la fois un art et une science.

La coordination interinstitutionnelle et interministérielle est utile à plusieurs titres. D'abord, elle **fournit aux États une marge de manœuvre technique nécessaire à l'intégration d'approches basées non seulement sur la défense, mais également sur le développement et la gouvernance dans leurs efforts contre la CTO.** La recherche a montré qu'un équilibre entre ces diverses approches pour lutter contre la CTO a plus de chances d'aboutir à des solutions durables parce que les éléments propices à la CTO ne sont pas uniquement liés à la sécurité, mais également aux

problèmes de développement et de gouvernance relevant de la compétence de multiples institutions et ministères nationaux.¹⁸

Ensuite, la coopération interinstitutionnelle contribue à **veiller à ce que les réponses soient solides sur le plan technique et se succèdent dans le bon ordre**. Par exemple, le travail des représentants militaires, des agents de renseignements, des forces de l'ordre et du ministère public dans la lutte contre la CTO est interdépendant, et le fonctionnement du système de justice pénale dépend de l'engagement commun de ces différents acteurs envers les normes de l'État de droit, la clarté de la communication et les efforts conjointement menés. En particulier, il est plus facile de prévenir la CTO via le système judiciaire lorsque les militaires, agents de police et gendarmes qui appréhendent et traduisent en justice les auteurs de violence comprennent les règles de preuve exigées pour les poursuites, ainsi que les pratiques de détention et d'investigation légalement requises pour établir des dossiers solides. Il est plus aisé de répondre à ces normes lorsque les acteurs de tous les domaines – défense, sécurité et justice – disposent d'outils leur permettant de communiquer et de se coordonner lorsqu'ils appréhendent, placent en détention et poursuivent en justice des auteurs présumés de CTO.¹⁹ En l'absence d'efforts coordonnés conduisant à des résultats visibles et justes, les investigations et poursuites en justice, par l'État, d'auteurs de CTO, risquent de perdre leur effet dissuasif et de réduire la confiance de la population dans les institutions gouvernementales officielles.

De manière similaire, le partage de renseignements entre divers organismes (défense, forces de l'ordre, organismes financiers) cherchant à bannir les trafiquants, braconniers ou passeurs peut accroître la précision de la détection et réduire la facilité avec laquelle les auteurs de CTO peuvent extraire des flux financiers illicites. Dans les pays qui cherchent à lutter contre la CTO au cours de leur réforme du secteur de la sécurité, les experts recommandent une **coordination** à la fois **horizontale** (entre les agences de renseignements et les forces de l'ordre pour augmenter les approches préventives contre la CTO) et **verticale** (au sein des organismes de justice criminelle eux-mêmes pour augmenter les synergies dans le travail de leurs représentants aux niveaux national, régional et local).²⁰

Questions de discussion :

- Des mécanismes de coordination transfrontaliers ont-ils été mis en place pour votre pays ? Le cas échéant, quelles ont été les réussites de votre pays ou de votre région en matière de coordination des efforts des représentants de l'armée, des forces de l'ordre et de la justice pour lutter contre la CTO ?
- Quelles difficultés a rencontrées votre pays ou votre région en matière de coordination des efforts des représentants de l'armée, des forces de l'ordre et de la justice pour lutter contre la CTO ?
- Dans quelle mesure existe-t-il des intérêts stratégiques communs à différents secteurs et organismes dans la lutte contre la CTO dans votre pays ? Les préférences des représentants de la sécurité et de la justice sont-elles en harmonie ?

Lectures conseillées :

1. B. Guy Peters, « The Challenge of Policy Coordination », *Policy Design and Practice* 1:1, 2018, 1-11, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/25741292.2018.1437946>
2. « Gendarmeries and constabulary-type police: Roles and responsibilities of police with mixed military and civilian characteristics », SSR Backgrounder, DCAF, 2019, https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_15_Gendarmeries%20and%20constabulary-type%20police_0.pdf

« Les gendarmeries et la police de type constabulaire : Rôles et responsabilités de la police présentant des caractéristiques mixtes militaires et civiles », Série de documents d'information sur la RSS, DCAF, 2019,

https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_15_Les%20gendarmeries%20et%20la%20police%20de%20type%20constabulaire_0.pdf

3. Junko Nozawa, Melissa Lefas et Hassane Djibo, « Coordination Between Military Action and the Judiciary » et « The Experience of Niger in Military and Judicial Cooperation » dans *When the Dust Settles: Judicial Responses to Terrorism in the Sahel*, Centre mondial pour la sécurité coopérative, octobre 2018, pp. 25-35, <https://www.globalcenter.org/wp-content/uploads/2018/10/GC-2018-Oct-Dust-Settles-Judicial-Terrorism-Sahel.pdf>

« La coordination de l'action militaire et l'action judiciaire » et « L'expérience du Niger en matière de coopération judiciaire », dans *Quand la poussière retombe : La justice face au terrorisme au Sahel*, octobre 2018, Global Center on Cooperative Security, pp. 25-34,

<https://www.globalcenter.org/wp-content/uploads/2018/11/GC-2018-Oct-Dust-Settles-Judicial-Terrorism-Sahel-FRA.pdf>

4. « Illicit Flows of Money and Assets », dans *Overview of Serious and Organized Crime in Africa*, ENACT Analytic Report, October 29, 2018, pp. 33-34,

<https://enactafrica.org/research/analytical-reports/interpol-overview-of-serious-and-organised-crime-in-africa-2018>

« Flux illicites de fonds » dans *Évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique 2018*, pp. 44-45, Rapport analytique ENACT, 29 octobre 2018, pp. 44-45,

<https://enactafrica.org/research/analytical-reports/evaluation-strategique-de-la-criminalite-organisee-en-afrique-2018>

Lectures supplémentaires :

National Security Strategy Development in Africa: Toolkit for Drafting and Consultation, Africa Center for Strategic Studies, janvier 2021, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/National-Security-Strategy-Development-in-Africa-Toolkit-for-Drafting-and-Consultation-Africa-Center-for-Strategic-Studies.pdf>

Développement d'une stratégie de sécurité nationale en Afrique : Outil de consultation et de rédaction, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, janvier 2021, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/Developpement-dune-strategie-de-securite-nationale-en-Afrique-outil-de-consultation-et-de-redaction-CESA.pdf>

Kit de ferramentas do para o Desenvolvimento de Estratégia de Segurança Nacional, Centro África de Estudos Estratégicos, janeiro 2021

Martin Ewi et Liesl Louw-Vaudran, « Insurgents Change Tactics as Mozambique seeks help », ISS Today, 20 avril 2020, <https://issafrica.org/iss-today/insurgents-change-tactics-as-mozambique-seeks-help>

Gernot Klantsching, Philippe Frowd et Élodie Apard, « Exploring hidden narratives in the West African Tramadol trade and transport of migrants », University of Bristol Policy Briefing 84, juin 2020, https://www.bristol.ac.uk/media-library/sites/policybristol/briefings-and-reports-pdfs/2020-briefings-and-reports-pdfs/Klantschnig_Briefing84_West%20African%20Tramadol%20trade.pdf

Semaine 3 : Faciliter la coordination sécurité-justice dans les zones urbaines et rurales

Format : Séance plénière : mardi 23 février, 12 h-13 h 30 GMT

Groupe de discussion : mercredi 24 février, 12 h-13 h 30 GMT

Objectifs :

- Analyser les types d'activité criminelle, de marchés et de vulnérabilités à la CTO caractérisant les zones urbaines par rapport à celles caractérisant les zones rurales dans l'ouest et le sud de l'Afrique
- Mettre en lumière les similitudes et les différences entre ce à quoi ressemble la CTO d'une part, et la vulnérabilité et la résilience de la communauté à la CTO d'autre part, dans les zones urbaines et rurales, et leur impact sur les stratégies des États africains à lutter contre la CTO
- Évaluer quels sont les éléments de la coordination entre sécurité et justice les plus importants dans la réponse à la CTO, dans les zones urbaines et rurales.

Contexte

Les réseaux et activités de la CTO recouvrent des zones urbaines et rurales, mais ces deux environnements présentent des défis différents pour la coordination. Certaines des « mégatendances » affectant le plus le futur de la sécurité africaine sont l'urbanisation rapide, une explosion démographique des jeunes sur tout le continent et une augmentation du nombre de personnes vivant dans des bidonvilles. Dans certains cas, « l'incapacité des institutions gouvernementales à résoudre, ou du moins atténuer, les conflits portant sur les terrains, les droits à la propriété et les services offerts aux résidents des villes, à laquelle s'ajoutent des réponses soit inexistantes soit oppressives des agences de sécurité, contribue à une méfiance croissante envers les institutions de sécurité et de justice en Afrique ». ²¹ Parmi les principales caractéristiques urbaines de la CTO que doivent aborder les stratégies destinées à la déjouer figurent le retranchement des organisations criminelles dans les villes et les banlieues, l'exploitation par les réseaux criminels d'aéroports et de ports maritimes pour mener leurs opérations, et l'utilisation, par certains hauts fonctionnaires, de leur pouvoir pour faciliter la CTO par l'intermédiaire de leur travail dans des institutions gouvernementales, dont beaucoup sont concentrées dans les capitales.

Les zones rurales, en particulier les zones frontalières, sont également essentielles aux stratégies et politiques de coordination pour lutter contre la CTO. Les villages frontaliers peuvent servir à relier entre elles les personnes impliquées à différents niveaux des chaînes d'approvisionnement du crime organisé. Ils constituent en outre des emplacements stratégiques pour l'établissement de postes-frontière officiels où les services des douanes, des forces de l'ordre et de l'immigration, entre autres, peuvent surveiller ensemble les flux de personnes et de marchandises. ²² Dans les zones frontalières, les personnes partageant les mêmes liens culturels, linguistiques, ethniques et économiques sont souvent réparties des deux côtés des frontières politiques nationales. Ces réseaux sociaux transnationaux sont susceptibles de faciliter la coordination sur la sécurité, le développement et la gouvernance. ²³ En outre, les types de solutions réalisables pour lutter contre la CTO dépendent de la confiance des résidents des zones rurales (et des centres péri-urbains éloignés des capitales) envers les agents de sécurité et représentants de la justice gouvernementaux. L'étendue de la capacité des fonctionnaires à déconcentrer ou décentraliser l'exercice de leurs fonctions donne également forme à des occasions d'établir la confiance auprès des citoyens, dont l'assentiment est nécessaire à une coordination fructueuse. Certains États africains peinent à établir une présence dans les régions éloignées de leur capitale, alors qu'une telle présence est nécessaire à la protection des citoyens, à l'offre d'une infrastructure et à la proposition de services. Une faible présence de l'État, en particulier dans les zones frontalières, risque d'exacerber « la méfiance entre

les communautés locales et l'État, et donc d'élever le niveau de criminalité, d'insécurité et de pauvreté ». ²⁴

L'examen des activités de la CTO en milieu urbain et rural ne fait que révéler davantage que la lutte contre la CTO est, fondamentalement, un problème général lié à la sécurité, au développement et à la gouvernance qui concerne tout autant l'État que la société (qui comprend les habitants de zones urbaines et de zones rurales). Par conséquent, si l'on cherche à accroître la coordination pour contrer la CTO, il vaut la peine de prendre en considération quels peuvent être les rôles et responsabilités non seulement des autorités militaires, policières et judiciaires, et des agences de renseignements, mais également des autorités urbaines et rurales, des acteurs et organisations communautaires et des citoyens intéressés. Dans l'idéal, les acteurs urbains et ruraux réuniront leurs connaissances, partageront leurs perspectives et établiront des plans concrets pour lutter contre la CTO de façons donnant lieu à de la synergie et une « complémentarité positive » par l'intermédiaire de la coordination. Certains des éléments de coordination tentés par les acteurs africains de la sécurité et de la justice peuvent fonctionner en zones urbaines et en zones rurales. Preuve en est l'établissement d'unités de sécurité mixtes, dotées de hauts responsables dont les origines linguistiques sont les mêmes que celles des résidents urbains ou ruraux, dans les régions dans lesquelles des activités de lutte contre la CTO sont en cours. D'autres éléments de coordination peuvent être mieux adaptés aux dynamiques de la société ou de la CTO propres à un lieu urbain ou rural particulier. La composition des réunions de sécurité au niveau du district peut, par exemple, inclure divers types de forces de sécurité (police ou gendarmerie) ou divers types de responsables communautaires en zones urbaines et rurales. D'une manière générale, une bonne coordination exigera une compréhension de la CTO, de ses facteurs catalyseurs et des sources de résilience dans les contextes urbains et ruraux.

Questions de discussion :

- Avez-vous remarqué des différences dans les façons dont la CTO affecte les zones urbaines et rurales dans votre pays ou région ?
- Ces différences sont-elles assez importantes pour justifier des stratégies en matière de coordination entre sécurité et justice différentes pour les zones urbaines et les zones rurales ?
- Quelles mesures, en matière de développement et de gouvernance en zones urbaines et rurales, les acteurs de la sécurité pourraient devoir supporter, afin d'accroître leurs propres efforts de coordination dans la lutte contre la CTO ?

Lectures conseillées :

1. Stephen Commins, « From Urban Fragility to Urban Stability », Bulletin de la Sécurité Africaine 35, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, juin 2018, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2018/07/ASB35EN-From-Urban-Fragility-to-Urban-Stability.pdf>

« De la fragilité urbaine à la stabilité urbaine, » Bulletin de la Sécurité Africaine 35, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, juin 2018, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2018/08/ASB35FR-De-la-fragilite-urbaine-a-la-stabilite-urbaine.pdf>

« Da fragilidade urbana à estabilidade urbana, » Resumo de Segurança em África, Centro de Estudos Estratégicos de África, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2018/11/ASB35PT-Da-fragilidade-urbana-a-estabilidade-urbana.pdf>

2. Laurent Touchard, « Policiers, soldats, douaniers : les hommes de la frontière », dans *Des murs et des hommes : sécuriser les frontières africaines au XXIème siècle*, Institut français des relations internationales, novembre 2018, pp. 34-39, https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/des_murs_et_des_hommes_securiser_les_frontieres_africaines_au_xxie_siecle.pdf
« Police Officers, Soldiers, and Customs Officers: the Men at the Border », dans *Of Walls and Men: Securing African Borders in the 21st Century*, novembre 2018, pp. 31-36, https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/of_walls_and_men_securing_african_borders_in_the_21st_century.pdf
3. Simone Haysom, « From the Maskani to the Mayor: The Political Economy of Heroin Markets in Eastern and Southern Africa », document de recherche ENACT, mars 2020, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2020-03-05-heroin-coast-02.pdf>
« Consumo de heroína “perigoso” na África do Sul e Moçambique », *Notícias ao Minuto*, 20 août 2020, <https://www.noticiasao minuto.com/mundo/1563128/consumo-de-heroina-perigoso-na-africa-do-sul-e-mocambique>

Lectures complémentaires :

« Illicit goods trafficking via port and airport facilities in Africa », INTERPOL et Consortium ENACT, juin 2020, <https://enactafrica.org/research/interpol-reports/illicit-goods-trafficking-via-port-and-airport-facilities-in-africa>

Kristof Titeca, « Local links across Africa provide key clues to fighting the illegal ivory trade », *The Conversation*, 3 mai 2018, <https://theconversation.com/local-links-across-africa-provide-key-clues-to-fighting-the-illegal-ivory-trade-95593>

Maurice Ogonnaya, « Illegal mining and rural banditry in North West Nigeria », ENACT Policy Brief, novembre 2020, <https://enactafrica.org/research/policy-briefs/illegal-mining-and-rural-banditry-in-north-west-nigeria-responses-successes-and-challenges>

Matt Herbert, « Securing and Stabilising Borders in North and West Africa », ISS Africa Policy Brief, 18 décembre 2020, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/pb155.pdf>

Semaine 4 : Faire en sorte que la coordination inclue les citoyens et les communautés dans la coordination

Format : Séance plénière : mardi 2 mars, 12 h-13 h 30 GMT

Groupe de discussion : mercredi 3 mars, 12 h-13 h 30 GMT

Objectifs :

- Étudier comment les aspects de sécurité, développement et gouvernance modèlent la façon dont la CTO affecte les citoyens (hommes/garçons ou femmes/filles)
- Analyser comment les relations qu'ont la communauté et les citoyens avec la sécurité et la justice gouvernementales affectent leur confiance en ces acteurs pour mettre en œuvre, au niveau local, des efforts coordonnés de lutte contre la CTO
- Analyser les conditions préalables devant avoir été mises en place pour rendre efficace la coordination sécurité-justice, en particulier les éléments fondamentaux de l'État de droit souvent passés sous silence (comme l'inclusion des citoyens/communautés et de leurs préoccupations dans le processus de coordination)
- Identifier diverses approches, basées dans la communauté et centrées sur les personnes, pour les initiatives des acteurs dans les domaines de la sécurité, des forces de l'ordre et de la justice, pour lutter contre la CTO

Contexte :

C'est en prenant des mesures pour faire avancer la sécurité des citoyens, plutôt que simplement celle de l'État ou du régime, que les législateurs et responsables africains parviennent le mieux à accroître la résilience sociétale à la CTO, lorsqu'ils coordonnent leurs efforts pour la contrecarrer. Lutter contre la CTO par l'intermédiaire d'une coordination centrée sur les citoyens exige une consolidation de la capacité des diverses entités gouvernementales à agir de manières réactives par rapport aux réalités, expériences, problèmes et besoins de la vie quotidienne des personnes. Les représentants de la sécurité et de la justice, ainsi que les législateurs en matière de lutte contre la CTO, doivent s'atteler aux facteurs sous-jacents qui rendent certains citoyens et certaines communautés vulnérables à la CTO. Certains de ces facteurs comprennent les moyens de subsistance locaux, la légitimité des activités commerciales illicites et la confiance populaire envers l'État.²⁵

Afin d'inclure les communautés et les citoyens dans leurs efforts de coordination, les représentants gouvernementaux de la sécurité et de la justice peuvent veiller à ce qu'un large éventail de perspectives communautaires et citoyennes sur la CTO soient incluses dans les discussions et consultations tenues pour définir la nature de la réponse gouvernementale. Dans l'idéal, les résidents, citoyens et responsables communautaires participent tous aux consultations sur les politiques et les stratégies, afin de pouvoir hiérarchiser les vulnérabilités, risques et menaces affectant les citoyens et les communautés. Toutefois, même au sein de communautés particulières, les personnes de genres, affiliations religieuses, âges et milieux socioéconomiques différents peuvent avoir différents vécus et différentes perspectives sur la CTO, et vivre également différemment les conséquences politiques et économiques des efforts de lutte contre la CTO. Il est essentiel d'en prendre compte lors de la consultation et de la planification : pour que la coordination transnationale, et interinstitutionnelle au niveau national, puisse fonctionner localement, les partenaires communautaires de tous bords doivent soutenir les efforts fournis.

En outre, les approches anti-CTO centrées sur les personnes peuvent accroître la résilience. Les approches centrées sur les personnes se concentrent sur la diversité des procédés de résolution des conflits locaux, de génération de moyens de subsistance, de mobilisation des citoyens et d'offre de

sécurité, procédés que les résidents et citoyens ont créés pour répondre à la CTO.²⁶ De telles initiatives doivent être prises en considération et discutées dans le cadre des efforts nationaux de planification stratégique et de mise en œuvre, en particulier lorsqu'elles sont soutenues par tout un éventail de partenaires locaux.

Enfin, parce que la collusion des représentants du gouvernement avec les réseaux criminels est une forme courante de crime organisé en Afrique, les réponses politiques à la CTO doivent aussi provenir d'acteurs non gouvernementaux, en particulier d'acteurs de la société civile. Habilitier la société civile à exercer une surveillance indépendante sur le gouvernement peut contribuer à lutter contre la corruption gouvernementale et inciter l'État à se montrer transparent et à répondre de ses actes auprès des citoyens. Les acteurs de la sécurité et de la justice peuvent être utiles en aidant leurs pairs à comprendre l'importance des institutions de surveillance et en plaidant comme ils le peuvent pour les réformes pertinentes. Ils peuvent également contribuer à nouer des relations, basées sur la confiance et le respect des droits, avec les civils dans leur travail anti-CTO.

Questions de discussion :

- Quels aspects des perspectives des citoyens, de la communauté et de la société civile sur la sécurité, le développement et la gouvernance les acteurs de la sécurité et de la justice doivent-ils prendre en compte lorsqu'ils cherchent à se coordonner les uns avec les autres ?
- Quelles sont les perspectives des responsables communautaires et des groupes de la société civile dans votre région sur les efforts des représentants de la sécurité et de la justice gouvernementaux pour lutter contre la CTO ? Par quoi s'expliquent leurs niveaux de confiance ?
- Comment les représentants de la sécurité et de la justice peuvent-ils collaborer pour nouer des relations productives avec les émissaires de la société publique, les dirigeants locaux et les citoyens dans les communautés les plus touchées par la CTO ? Comment peuvent-ils garantir qu'hommes et femmes soient véritablement inclus dans l'élaboration des politiques sur la CTO ?

Lectures conseillées :

1. Augustin Loada et Ornella Moderan, « Why Should Civil Society Contribute to Addressing Security Issues? » dans *Tool 6: Civil Society Involvement in Security Sector Reform and Governance*, DCAF, 2015, pp. 21-28, https://dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/SSR_toolkit-T6-EN-FINAL.pdf

« Pourquoi la société civile doit-elle contribuer à la gestion des questions de sécurité ? » dans *Outil 6 : Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité*, Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité, 2015, pp. 23-30, <https://dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/SSRG-West-Africa-Toolkit-Tool-6-FR.pdf>

« Por que deve a sociedade civil contribuir para a gestão das questões de segurança ? » *Envolvimento da Sociedade Civil na Governação e Reforma do Sector de Segurança*, Centro de Genebra para o Controlo Democrático das Forças Armadas, 2015, pp. 23-30, <https://issat.dcaf.ch/Learn/Resource-Library2/Tools/Ferramenta-6-Envolvimento-da-Sociedade-Civil-na-Governacao-e-Reforma-do-Sector-de-Seguranca>
2. Mark Shaw et Tuesday Reitano, « People's Perspectives of Organized Crime in West Africa and the Sahel », Institute for Security Studies – Africa Paper 254, 2014, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Paper254.pdf>

« Points de vue de la population sur la criminalité organisée dans l’Afrique de l’Ouest et le Sahel », Institut d’Études de Sécurité Rapport 254, 2014,
https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Paper254_Frenchv2.pdf

« A perspectiva da população em relação ao crime organizado na África Ocidental e no Sahel », Institute for Security Studies – Africa Paper 254, 2014,
https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Paper254_Port.pdf

3. Francis Massé, Alan Gardiner, Rodgers Lubilo et Martha Themba, « Inclusive Anti-Poaching ? Exploring the Potential and Challenges of Community-Based Anti-Poaching », *South African Crime Quarterly* 60, 2017,
<https://journals.assaf.org.za/sacq/article/view/1732>

Lectures complémentaires

« Justice and Security Dialogue in Saaba », United States Institute of Peace,
<https://www.usip.org/programs/justice-and-security-dialogue-saaba>

National Security Strategy Development in Africa: Toolkit for Drafting and Consultation, Africa Center for Strategic Studies, janvier 2021, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/National-Security-Strategy-Development-in-Africa-Toolkit-for-Drafting-and-Consultation-Africa-Center-for-Strategic-Studies.pdf>

Développement d’une stratégie de sécurité nationale en Afrique : Outil de consultation et de rédaction, Centre d’études stratégiques de l’Afrique, janvier 2021, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/Developpement-dune-strategie-de-securite-nationale-en-Afrique-outil-de-consultation-et-de-redaction-CESA.pdf>

Kit de ferramentas do Centro África de Estudos Estratégicos para o Desenvolvimento de Estratégia de Segurança Nacional, janeiro 2021

« The Solemn Declaration on Common African Defense and Security Policy », African Union, 2004,
<http://www.peaceau.org/uploads/declaration-cadsp-en.pdf>

¹ Se focaliser sur les acteurs criminels, les marchés criminels et les facteurs de résistance : c'est l'approche que le Consortium ENACT a proposé dans *Organized Crime Index Africa 2019*, le résultat de certaines des recherches complètes les plus récentes sur le thème. Vous trouverez plus d'informations dans les lectures recommandées.

² Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant, <https://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-f.pdf>

³ Mark Shaw, « Africa's Changing Place in the Global Criminal Economy » ENACT Continental Report 1, septembre 2017, p. 4.

⁴ Allan Drazen, *Political Economy in Macroeconomics* (Princeton University Press, 2000), p. 4, citation de James Alt & Kenneth Shepsle, eds. *Perspectives on Political Economy* (Cambridge University Press, 1990).

⁵ Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, « Flux financiers illicites : Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique » 2015, <https://repository.uneca.org/ds2/stream/?#/documents/9b7840c2-0af1-5b1c-bea8-2e266da31fcb/page/1>, p. 43.

⁶ *Organised Crime Index Africa 2019*, Consortium ENACT (Interpol, Institut d'Études et de Sécurité Afrique – Afrique, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2019/09/enact_report.pdf

⁷ B. Guy Peters, « The Challenge of Policy Coordination » *Policy Design and Practice* 1:1, 2018, 1-11, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/25741292.2018.1437946>

⁸ Peters, *op.cit.*; Leilani DeWitt & Bob Dillinger, « Whole-of-Government Teaming Through Collaborative Construction: NRO/NSA Synergy » *InterAgency Journal* 6:3, été 2015, 32 à 38.

⁹ Stephen Ellis & Mark Shaw, « Does Organized Crime Exist in Africa? » *African Affairs* 114:457, octobre 2015, <https://core.ac.uk/download/pdf/43502813.pdf>, p. 511.

¹⁰ Peters, *op.cit.*

¹¹ US Agency for International Development, « Building Resilience to Recurrent Crisis: USAID Policy and Program Guidance » 2012, p. 5, https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/Policy%20%26%20Program%20Guidance%20-%20Building%20Resilience%20to%20Recurrent%20Crisis_Dec%202012.pdf

¹² Ian Ralby, « Cooperative Security to Counter Cooperative Criminals » *DefenceIQ*, 21 mars 2017, <https://www.defenceiq.com/naval-maritime-defence/articles/cooperative-security-to-counter-cooperative>

¹³ Daniel Laurence, « New regional information sharing system launched in Seychelles to counter illegal fishing, drugs, piracy » *Seychelles News Agency*, 6 septembre 2018, <http://www.seychellesnewsagency.com/articles/9698/New+regional+information+sharing+system+launched+in+Seychelles+to+counter+illegal+fishing%2C+drugs%2C+piracy>

¹⁴ Les statuts d'AFRIPOL indiquent à leur article 3 que l'un de ses objectifs est de « faciliter la prévention, la détection et la poursuite d'enquêtes sur la criminalité transnationale organisée en coordination et collaboration avec les institutions policières nationales, régionales et internationales ».

¹⁵ Peters, *op.cit.*, p.6.

¹⁶ DeWitt et Dillinger, *op.cit.*

¹⁷ Peters, *op.cit.*, pp. 8-9.

¹⁸ Tuesday Reitano, Lucia Bird Ruiz-Benitez de Lugo et Sasha Jespersen, eds. *Militarised Responses to Transnational Organised Crime: The War on Crime*, Londres : Palgrave Macmillan, 2016.

¹⁹ Junko Nozawa, Melissa Lefas et Hassane Djibo, « Coordination Between Military Action and the Judiciary » et « The Experience of Niger in Military and Judicial Cooperation » dans *When the Dust Settles: Judicial Responses to Terrorism in the Sahel*, Global Center on Cooperative Security, octobre 2018, <https://www.globalcenter.org/wp-content/uploads/2018/10/GC-2018-Oct-Dust-Settles-Judicial-Terrorism-Sahel.pdf>

²⁰ Groupe de travail des Nations Unies sur la RSS « SSR Integrated Technical Guidance Notes: Transnational Organized Crime and Security Sector », 2016, https://www.unodc.org/documents/organized-crime/SSR_TOC_ITGN_2016_WEB.pdf

²¹ Stephen Commins, « From Urban Fragility to Urban Stability », Bulletin de la Sécurité Africaine 35, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, juin 2018, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2018/07/ASB35EN-From-Urban-Fragility-to-Urban-Stability.pdf>, p.1.

²² African Union Development Agency-NEPAD, *One-Stop Border Post Sourcebook, 2nd Edition*, 2016 ; Kristof Titeca, « Local links across Africa provide key clues to fighting the illegal ivory trade », *The Conversation*, 3 mai 2018, <https://theconversation.com/local-links-across-africa-provide-key-clues-to-fighting-the-illegal-ivory-trade-95593>

²³ OCDE/CSAO, *Cross-Border Cooperation and Policy Networks in West Africa*, West African Studies, Publication de l'OCDE, 2017, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265875-en>

²⁴ Dominic Naish, « Security and Conflict Management in the African Borderlands: A People-Centered Approach », African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (ACCORD), 24 avril 2017, <https://www.accord.org.za/conflict-trends/security-conflict-management-african-borderlands/>

²⁵ Mark Shaw et Tuesday Reitano, « People's Perspectives of Organized Crime in West Africa and the Sahel », Institute for Security Studies – Africa Paper 254, 2014, p. 14.

²⁶ Naish, *op.cit.*